L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication — enregistrement nº10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 34 numéro 33, 06 septembre 2019

Espoir collectif



La première réunion publique pour un centre communautaire culturel questionne plusieurs membres de la communauté franco-ténoise sur leurs rêves, leurs priorités et leur vision d'un bâtiment construit au centre-ville de la capitale ténoise. (Credit photo : Batiste Foisy)

Admissions scolaires

« NON »

La CSFTNO est prête à se tourner à nouveau vers la justice.

Batiste Foisy

Tout compte fait, cinq élèves dont les dossiers d'admission ont été réexaminés par la ministre de l'Éducation ne fréquenteront pas l'école francophone.

« Nous sommes extrêmement déçus », tonne le président de la Commission scolaire francophone des TNO (CSFTNO), Simon Cloutier, qui affirme qu'il ne pressentait pas du tout ce revers.

En juillet, il se disait à la fois perplexe que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest porte en appel la décision de la cour demandant à la ministre de l'Éducation de réexaminer un dossier d'admission rejeté, et encouragé que la ministre s'engage par ailleurs à réexaminer cinq dossiers d'élèves mis de côté.

Maintenant, l'espoir fait place au désenchantement. « C'est exaspérant. Ils nous ont tenus en haleine. […] La ministre revient à la même décision; ils ont simplement changé de justification. »

« Il y a un problème avec la ministre et avec les hauts fonctionnaires qui la conseillent », ajoute-t-il.

Ostensiblement excédé, le président suggère que la CSFTNO pourrait s'en remettre à nouveau au système judiciaire. « Nous étudions nos options », dit-il.

En vertu de la directive ministérielle sur l'éducation dans les écoles francophones, il incombe à la ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation de confirmer l'inscription des élèves admissibles à l'éducation en français langue première. Lorsqu'une inscription ne concorde pas tout à fait aux critères exposés dans la directive, le ministère tranche systématiquement contre l'inscription.

C'est ce qui est arrivé à un enfant dont le dossier a fait l'objet d'une contestation judiciaire l'an dernier. Né au Canada de parents francophiles récemment immigrés, éduqué à la garderie francophone, sa famille s'est intégrée à la communauté franco-ténoise. S'il était né six mois plus tôt à l'étranger, l'enfant aurait été admissible en vertu de la directive ministérielle.

Dans sa décision de juin, le juge Paul Rouleau de la Cour suprême des TNO a relevé que la ministre n'avait pas pris la peine d'évaluer la pertinence d'employer son pouvoir discrétionnaire avant de trancher la requête. Il a enjoint à la ministre de réexaminer le dossier en tenant compte de l'intention réparatrice de la loi.

L'Aquilon a offert à la ministre Caroline Cochrane l'occasion d'expliquer sa décision. Aux communications de l'Exécutif, on signale que celle qui sollicite un second mandat dans le comté de Range Lake ne s'exprimera pas pour le ministère dont elle demeure titulaire durant la campagne électorale.

Radio-Canada rapporte les propos du sous-ministre adjoint de l'Éducation, John McDonald, qui aurait déclaré que la vitalité de la communauté francophone, dont la population était en légère hausse au recensement de 2016, n'est pas compromise, et que, dans ce contexte « il n'est pas nécessaire d'admettre des non-ayants droit dans une école de langue française ».

Simon Cloutier trouve l'argument fallacieux. « On peut faire dire n'importe quoi à des statistiques. La vitalité n'est pas qu'un chiffre dans le recensement. »

#Article23
Suite en page 3

Entrepreneuriat

Le couscous, pour de vrai !

Page 4





Élections territoriales

Neuf circonscriptions à surveiller

Page 5

Éditorial

Maxence Jaillet

Une rentrée fermée

La décision de la ministre de l'Éducation n'est certainement pas de la musique dans les oreilles de la CSFTNO. Cette escalade juridique ne fait que souligner la cacophonie dans laquelle plusieurs parents ténois doivent évoluer. Ils ont d'un côté, une communauté francophone accueillante et de l'autre un gouvernement revêche.

La CSFTNO déploie beaucoup d'effort à l'évaluation des candidatures de parents non-ayants droits et les soumet avec conviction. Et il est vrai que certaines candidatures sont approuvées par le ministère.

Il est toutefois déplorable que la ministre traite avec si peu de respects ces parents d'élèves en lâchant sa décision à la dernière heure de son mandat. Même si les décisions avaient été positives pour ces demandes d'inscriptions à l'école francophone, elles n'auraient pas du tomber le dernier jour ouvrable avant la rentrée.

Ce manque de considération envers ces citoyens laisse un gout amer.

La rentrée scolaire est une étape clé de notre société qui mise sur l'éducation pour avancer. C'est triste de voir des portes se fermer, et surtout de voir autant d'embuches joncher le chemin de l'école.



www.aquilon.nt.ca
direction.aquilon@northwestel.net
C.P. 456, Yellowknife,
NT, X1A 2N4
(867) 766 - 5172

Directeur et rédacteur en chef : Maxence Jaillet
Correction : Anne-Dominique Roy
Journalistes : Denis Lord, Nicolas Servel, Batiste Foisy

Journal hebdomadaire publié le vendredi depuis 1986, *L'Aquilon* est la propriété des Éditions franco-ténoises/*L'Aquilon* subventionnées par Patrimoine canadien. Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur·e et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur·e. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre de l'Association de la presse francophone (APF) et applique la graphie rectifiée. N° ISSN 0834-1443

nouvelle orthographe
APF Association de la presse francophone | FIER MEMBRE

Abonnement annuel Version papier 35 $
Abonnement annuel Version PDF 30 $
Représentation commerciale nationale : Lignes Agates Marketing 1-866-411-7486

LA COLONNE

Le NPD dans la course ?

À quelques jours du déclenchement appréhendé des élections fédérales, le Nouveau parti démocratique n'a toujours pas annoncé de candidat pour la circonscription des Territoires du Nord-Ouest. Dans un message laconique publié sur leur page Facebook le 31 aout, les néodémocrates des TNO annoncent qu'un candidat sera désigné officiellement lors d'une assemblée d'investiture, le 11 septembre. Contactée par *L'Aquilon*, l'association se cantonne à dire qu'une annonce concernant l'identité de la personne désignée pour porter les couleurs du NPD sera faite « très prochainement ». Pendant ce temps, les autres grands partis politiques fédéraux ont tous déjà annoncé leurs poulains : le député sortant Michael McLeod défendra toujours les couleurs du Parti libéral, l'avocat Paul Falvo représentera le Parti vert, le banquier et amateur de nœuds papillon Yannick Daigle portera les couleurs du Parti conservateur alors que le Parti populaire du Canada sera défendu par l'entrepreneur en technologies de sécurité Luke Quinlan.

Investissements à l'aéroport d'Inuvik

Le ministre de la Défense nationale, Harjit S. Sajan, était de passage à Yellowknife le 4 septembre pour annoncer des investissements… à Inuvik ! La Défense engage 150 millions de dollars sur une période de cinq ans pour moderniser la piste d'atterrissage de l'aéroport de la collectivité du delta du Mackenzie. Il est question de prolonger la piste, fréquentée par les avions des Forces canadiennes, d'une longueur de 3 000 pieds (914 mètres). Cette annonce survient dans la foulée de nombreuses autres annonces fédérales de petites et moyennes envergures dévoilées peu avant le déclenchement des élections.

Café Emploi

À la recherche d'un boulot ? Ou de personnel ? Le Conseil de développement économique des TNO remet ça pour une 19e fois avec le Café Emploi, là où les chercheurs d'emplois et les travailleurs peuvent se rencontrer sans filtre. La foire d'emploi décontractée se déroule dans l'atrium de l'édifice Greenstone de Yellowknife, le 25 septembre, à compter de 17 h. L'organisme de développement économique présente également une soirée de réseautage le 19 septembre, à l'édifice Diamond Plaza, de 17 h à 19 h.

Portes ouvertes

L'Association franco-culturelle de Yellowknife vous ouvre ses portes pour dévoiler sa programmation d'automne, le vendredi 13 septembre durant la journée. Vous pouvez passer sur la pause du midi. Hamburgers et soupes de maïs seront servis de 11 h 30 à 13 h. En soirée une formule 5 à 7 est proposée, alors que l'association bénéficiera d'un permis d'alcool pour évènements spéciaux. C'est l'occasion d'acquérir ou de renouveler sa carte de membre.

Collaborateur de cette semaine :

Vincent Desforges

René Fumoleau (1926-2019)

Adieu à un humble géant

Les nombreux amis de René Fumoleau ont rendu un hommage à l'image de l'homme d'exception qu'il était : humble, sensible, généreux et rebelle.



Danse, chant, recueillement et nourriture... les amis de René Fumoleau célèbrent sa lumière. (Crédit photo : Nicolas Servel)

Batiste Foisy

« C'était l'homme le plus saint que j'ai côtoyé de mon vivant », constate le vétéran de la politique autochtone, George Erasmus, venu rendre hommage au prêtre qui, dit-il, a galvanisé son engagement politique.

Tour à tour, au site de rencontre ancestral de Wiilideh près de la rivière Yellowknife le 30 aout, les gens qui ont été touchés par celui qui a consacré sa vie au peuple déné, décédé à l'âge de 93 ans le mois dernier, sont venus exprimer leur gratitude d'avoir côtoyé cet homme d'exception.

Tous ont souligné l'œuvre riche de René Fumoleau, mais surtout sa grande générosité et la grâce de son humilité.

Théologie de la libération

Se confiant à Radio-Canada à la suite du décès de son ami, France Benoît soulignait la parenté entre René Fumoleau et l'archevêque Oscar Romero du El Salvador, qu'on associe au courant catholique de la Théologie de la libération. Durant le service commémoratif où se mêlaient prières, chansons, recueillements et témoignages séculiers, cet aspect a été exprimé de maintes façons.

Si le père célébrant catholique a mis l'accent sur l'aspect pieux de l'homme de culte, beaucoup d'autres ont souligné que René Fumoleau faisait dans la prêtrise office de mouton noir et que celui qui a quitté l'ordre des oblats sans pour autant abandonner la prêtrise était plus dédié à l'émancipation des Dénés que révérend envers l'institution de l'Église.

« Le grand leg de René Fumoleau, tranchera l'un d'eux, aura été d'avoir établi les bases pour une décolonisation de l'Église catholique. »

Article23
suite de la une

Dernière minute

Le président de la CSFTNO, Simon Cloutier, signale que la décision promise a tardé. « Elle avait tous les documents le 7 aout. La directive stipule qu'une décision doit être rendue dans un délai de dix jours. Nous venons tout juste de recevoir la réponse. »

« C'est clair que la ministre a voulu s'en laver les mains, juge M. Cloutier. Elle a retenu sa décision jusqu'à la fin. »

Pour les familles qui attendaient le verdict, la décision est moins opportune. La décision est tombée à trois jours de la rentrée scolaire des écoles de la CSFTNO. « Je suis un parent et je peux concevoir le casse-tête pour les familles qui doivent se tourner vers d'autres écoles pour l'inscription de leurs enfants. »

« C'est inadmissible qu'on fasse ça à des familles qui veulent faire éduquer leurs enfants », juge-t-il.

M. Cloutier signale que la CSFTNO est très stricte dans ses recommandations d'admission et qu'il n'est pas question, ici, d'ouvrir grandes les vannes aux étudiants non-ayants droits.

D'après lui, le gouvernement s'acharne pour une poignée de cas.

« J'aimerais rappeler à la ministre que depuis 2016 [année d'entrée en vigueur de la directive ministérielle], il n'y a eu que sept refus d'admission, pour deux écoles », plaide-t-il.

« Je serais curieux de connaitre les frais juridiques que le GTNO a engloutis dans ce dossier », ajoute-t-il.

Sur recommandation de ses conseillers juridiques, la CSFTNO a préféré ne pas partager avec *L'Aquilon* la lettre de la ministre adressée à la commission scolaire exposant ses décisions.

Simon Cloutier signale cependant que les documents seront déposés au registre public de la cour en vue de l'audience de l'appel dont la date n'a pas été déterminée.

Entrepreneuriat

Le couscous, pour de vrai !

L'entrepreneure franco-ténoise Bouchra Ellaham ouvre son commerce et partage sa passion pour la gastronomie méditerranéenne et moyen-orientale.

Batiste Foisy

Dans l'édifice North Star, situé tout près du parc Somba K'e de Yellowknife, l'entrepreneure Bouchra Ellaham occupe un rôle névralgique : c'est elle qui prépare le café.

La Marocaine d'origine y opère depuis peu un comptoir de restauration qui se veut le pignon sur rue de son entreprise de traiteur, BB Cooking. Celle qui a depuis longtemps la bosse des affaires est d'abord et avant tout une grande gourmande. « À Montréal, j'œuvrais dans l'import-export, raconte-t-elle. Mais la nourriture, c'est ma véritable passion. »

Depuis janvier, avec l'aide précieuse de sa famille, elle offre le service de traiteur avec une attention toute particulière pour les pâtisseries et les desserts. Dans son café – où l'on retrouve quelques tables et qui donne sur une superbe terrasse insoupçonnée – on retrouve ces petites douceurs, mais Bouchra Ellaham a surtout l'intention d'y mettre en vedette des plats du Maroc et du Moyen-Orient.

« Il faudra essayer mes tajines », lance-t-elle du tac au tac, quand on lui demande ce qui distingue son commerce de l'offre de restauration foisonnante de la capitale territoriale. Elle raconte revenir de voyage, où elle a fait le plein d'épices. Elle confie avoir tout un réseau de contacts qui lui permet l'accès à des produits typiques difficiles à trouver aux Territoires du Nord-Ouest.

Son secret ? La graine. « C'est le couscous, martèle-t-elle, c'est le couscous, le vrai. Ici, quand les gens font le couscous, ils ne font que le mettre dans l'eau chaude et hop ! Nous, nous le préparons avec soin, du début à la fin. »

Son visage illuminé du large sourire d'une cuisinière fière de sa table, Mme Ellaham explique que la semoule est cuite et recuite à la vapeur dans des équipements de cuisine marocains traditionnels. « Ça prend, au bas mot, trois heures pour préparer un bon couscous. »

Le café est aussi un incontournable de la tradition hospitalière nord-africaine, où on aime l'infuser avec des épices. « Au Maroc, la rencontre, c'est le café et puis aussi le thé à la menthe », dit-elle.

Et Mme Ellaham ? Plutôt thé ou plutôt café ? « Moi ? Ni l'un ni l'autre. Je bois du Pepsi », confie-t-elle avant d'éclater en cascades de rire joyeux.



Bouchra Ellaham et son entreprise BB Cooking vous attendent au rez-de-chaussée de l'édifice North Star près du parc Somba K'e. (Crédit photo : Batiste Foisy)

Concours d'entrepreneuriat

L'entrepreneure a participé au concours *Win your space YK*, organisé par la Chambre de commerce de Yellowknife. Elle s'est rendue en demi-finale de cette compétition d'entrepreneuriat dont le gagnant se voit offrir la location gratuite d'un espace commercial au centre-ville de Yellowknife.

Au final, son projet n'a pas été retenu. C'est un autre projet en restauration, proposé par le propriétaire de nombreuses entreprises locales, qui a remporté la compétition.

« Ça n'a pas été un problème pour nous, commente la femme d'affaires. Nous avons pu développer notre projet d'affaires sans cette aide. Nous avions déjà trouvé notre local avant même la fin de la compétition. »

Élections territoriales

Neuf circonscriptions à surveiller

Les départs de plusieurs députés, les retours dans l'arène de vieux routiers et l'arrivée de nombreuses candidates laissent entrevoir des luttes chaudement disputées aux législatives de 2019.

Batiste Foisy

Dans le système de gouvernement dit « de consensus », l'absence de partis politiques fait en sorte que chaque circonscription constitue son propre tournoi. Chacune d'entre elles pourrait élire le ou la prochaine première ministre. Survol.

Les fiefs à conquérir

Le retrait de la vie politique de nombreux députés laisse le champ libre à des nouveaux venus dans les circonscriptions de Great Slave, de Yellowknife South, de Tu Nedhé-Wiilideh, d'Inuvik Booth Lake et d'Inuvik Twin Lakes.

Dans **Great Slave**, circonscription de l'est de Yellowknife détenue depuis 2007 par le ministre sortant de la Santé, Glen Abernethy, l'entrepreneur et négociateur autochtone Patrick Scott et l'ingénieure Katrina Nokleby se dirigent vers une lutte à deux. Scott qui détient des assises bien établies dans le Nord est connu pour sa défense des droits autochtones et pour ses positions écologistes et campées à gauche. Sa rivale, qui place également la protection de l'environnement parmi ses priorités, s'affiche comme une candidate forte pour l'économie.

Du côté de **Yellowknife South**, circonscription du premier ministre sortant Bob Mcleod qui, en date du 4 septembre, ne s'est pas encore prononcé sur ces intentions, ce sont deux femmes qui se livrent bataille. Cadre de la minière Dominion Diamond, Galeen MacPherson affirme vouloir diversifier l'économie territoriale en prévision du déclin annoncé de l'industrie du diamant. Quant à l'avocate, Caroline Wawzonek, qui parle couramment français, elle conte faire de la recherche d'un équilibre entre le développement des ressources non renouvelables et la nécessité de mitiger les impacts des changements climatiques, la pierre angulaire de sa campagne. Cette course ravivera-t-elle l'intérêt des résidents de Yellowknife South ? En 2015, à peine 33 % des électeurs de la circonscription avaient exercé leur droit de vote.

La circonscription de **Tu Nedhé-Wiilideh** était occupée depuis 2011 par Tom Beaulieu. Cette circonscription regroupe les communautés dénées visées par les négociations territoriales Akaitcho, soit : N'Dilo, Dettah, Fort Resolution et Łutsel K'e. Quatre candidats s'y disputent les suffrages. Paul Betsina a siégé au conseil de bande de N'Dilo. Nadine Delorme se présente comme une survivante des Raffles des années 1960 et entend se porter à la défense des femmes victimes de violence. Lila Erasmus, diplômée en études autochtones et en science politique, a été négociatrice et opère une firme de consultation stratégique à N'Dilo. Quant à Steve Norn, résident de Fort Resolution, il affirme dans une vidéo postée sur YouTube vouloir poursuivre dans le sillage de Tom Beaulieu. Peu importe qui sera élu dans cette circonscription, le gagnant sera le visage d'une nouvelle génération de leadeurs dénés.

Deux infirmières de métier se disputent le siège d'**Inuvik Twin Lakes**, laissé vacant par le départ du vétéran de la politique territoriale Robert C. Mcleod. L'engagement politique de Lessa Semmler est intimement lié à la cause des femmes et filles autochtones disparues et assassinées. Lors de l'enquête nationale, elle siégeait au Conseil national des familles. Quant à Sallie Ross, elle se présente comme une personne mue par la compassion et le désir d'améliorer les services de santé.

Le retour des guerriers

À Yellowknife, le retour dans l'arène politique de deux ex-députés pourrait brouiller les cartes dans des comtés détenus par deux des députés parmi les moins consensuels du gouvernement de consensus.

Ce sera une lutte des idéologies dans **Frame Lake** où le député sortant, Kevin O'Reilly, fait face à un politicien aguerri en la personne de Dave Ramsay, qui a représenté la circonscription de Kam Lake de 2003 à 2015. Alors que O'Reilly, consultant en évaluation environnementale de métier, est sans doute l'écologiste le plus intransigeant à l'Assemblée législative ainsi qu'un défenseur inflexible de la communauté franco-ténoise, son rival est connu pour ses accointances avec le Parti conservateur fédéral. Cet automne, Ramsay entend se présenter en champion de l'industrie.

Dans **Kam Lake**, le député sortant, Kieron Testart, raconte à qui veut l'entendre qu'il souhaite réformer le système de gouvernement de consensus pour instaurer un système partisan. Il aura maille à partir avec un autre vétéran de la politique territoriale, Robert Hawkins, député de Yellowknife Centre de 2003 à 2015. Il y a quatre ans, ce dernier avait délaissé son siège à l'Assemblée législative pour se lancer dans l'investiture fédérale qu'il a finalement concédée à Michael McLeod. Hawkins semblait avoir peu d'appui au sein de l'organisation libérale du comté dont la coordination était assurée à l'époque par… Kieron Testart ! Ce *mano a mano* a des airs de vendetta pourrait permettre à l'un des quatre autres candidats déclarés de se faufiler entre les jambes des deux titans. Le conseiller municipal Rommel Silverio, l'analyste politique Caitlin Cleveland, l'attachée de presse au ministère de l'Éducation Cherish Winsor et l'homme d'affaires Abdullah Al-Mahamud sont également dans la course.

Le choc des guerrières

Un appel du pied pour l'implication des femmes en politique active a décidément été bien entendu. Pas moins de 19 femmes ont annoncé leur intention de briguer les suffrages cet automne, soit presque la moitié des candidats en lice. D'ores et déjà, on peut prédire qu'au moins trois députées seront couronnées le 1er octobre, puisqu'en date du 4 septembre, aucun homme ne s'est présenté dans Yellowknife South, Inuvik Booth Lake et d'Inuvik Twin Lakes.

C'était également le cas de la circonscription de **Yellowknife Centre**, jusqu'à l'annonce, cette semaine, de la candidature de l'animateur radio Thom Jarvis. Ce dernier sera-t-il avantagé par le partage du vote des femmes dans cette circonscription où s'affrontent deux militantes féministes bien connues ? En chambre, la députée sortante, Julie Green, s'est toujours portée à la défense des femmes et des minorités sexuelles. Or cela ne suffit pas pour se rallier la sympathie de sa rivale, Arlene Haché, militante de longue date pour les femmes marginalisées. La récipiendaire de l'Ordre du Canada a consacré sa carrière entière à la défense des femmes itinérantes et est très active sur les réseaux sociaux. En 2011, elle avait perdu de justesse dans cette même circonscription contre Robert Hawkins.

La division du vote féminin pourrait également jouer en la faveur du député sortant de **Nunakput**, Herb Nakimayak, dont le leadership est contesté par trois candidates. La circonscription la plus septentrionale des TNO regroupe quatre petites collectivités qui n'ont pas toujours les mêmes intérêts ni le même bassin de population : Tuktoyaktuk (environ 900 habitants), Sachs Harbour (environ 100 habitants), Paulatuk (environ 260 habitants) et Ulkhaktok (environ 400 habitants). Par le passé, cette configuration a souvent avantagé les candidats résidants à Tuk. Il s'agit de la collectivité d'Annie Steen et de Holly Campbell. Pour sa part, Alisa Blake, une meneuse de traineaux à chiens qui a siégé au conseil de hameau de Fort MacPherson, n'a pas grandi et ne réside pas dans la circonscription. Originaire de Paulatuk, mais résident de Yellowknife, le député sortant pourrait mordre la poussière si ses concitoyens s'avèrent sensibles à l'assiduité en chambre de leur représentant. Champion incontesté de la chaise vide, Nakiyamak a été absent de la chambre durant 90 des 117 jours qu'a siégé la 18e assemblée.

La bataille du sud

Dernier comté à surveiller : celui de **Thebacha** qui correspond, essentiellement, à la collectivité de Fort Smith.

Dans la circonscription détenue par le ministre de la Justice, Louis Sébert, des personnalités bien en vue dans le Slave Sud contestent le leadeurship de celui qui avait subi, à mi-mandat, le rare affront d'un vote de défiance de la chambre. La chef de la Première Nation Salt River, Frieda Martselos, est une mordue de politique bien connue dans la région qui a souvent sollicité les électeurs. Autre poids lourd de la vallée de la Slave, l'ancien éditeur du *Northern Journal*, Don Jaque, a certainement des appuis nombreux dans le comté. Quant à Denis Yuhas, il s'agit de l'ancien assistant politique de l'ex-député Michael Miltenberger qui a tout de même régné sur Thebacha pendant 20 ans.

Sans surprise

Si la campagne électorale qui s'ouvre annonce des joutes politiques enlevantes, certaines circonscriptions n'offriront que peu ou pas de suspens aux analystes de salon. Au moment de mettre sous presse, soit 36 heures avant la fin des mises en candidatures, les circonscriptions de Hay River North, de Monfwi, d'Inuvik Boot Lake, de Mackenzie Delta et de Sahtu, n'étaient convoitées que par un seul candidat. On s'y dirigeait donc vers des victoires par acclamation.



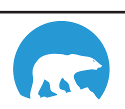
LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

Mme Caitlin Cleveland a reçu l'approbation pour prendre congé de son poste d'analyste principale des politiques au sein du ministère des Finances à Yellowknife.

Ce congé a été approuvé en vertu de l'article 34 de la *Loi sur la fonction publique* afin qu'elle puisse se porter candidate à l'élection territoriale à venir.

Le congé de Mme Cleveland commencera le 19 aout 2019 et se terminera à 17 h le 7 octobre 2019.

Si Mme Cleveland est élue à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, elle cessera d'être une employée du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.



LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

M. Ronald Bonnetrouge a reçu l'approbation pour prendre congé de son poste d'agent de projet au sein du ministère de l'Infrastructure à Hay River.

Ce congé a été approuvé en vertu de l'article 34 de la *Loi sur la fonction publique* afin qu'il puisse se porter candidat à l'élection territoriale à venir.

Le congé de M. Bonnetrouge commencera le 2 septembre 2019 et se terminera à 17 h le 1er octobre 2019.

Si M. Bonnetrouge est élu à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, il cessera d'être un employé du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.



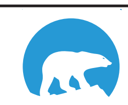
LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

M. Rommel Silverio a reçu l'approbation pour prendre congé de son poste de coordonnateur des soins aux patients au sein de l'Administration des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest à Yellowknife.

Ce congé a été approuvé en vertu de l'article 34 de la *Loi sur la fonction publique* afin qu'il puisse se porter candidat à l'élection territoriale à venir.

Le congé de M. Silverio commencera le 1er septembre 2019 et se terminera à 17 h le 1er octobre 2019.

Si M. Silverio est élu à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, il cessera d'être un employé du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.



LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

Mme Jan Vallillee a reçu l'approbation pour prendre congé de son poste d'agente de soutien technique au sein de l'Administration des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest à Yellowknife.

Ce congé a été approuvé en vertu de l'article 34 de la *Loi sur la fonction publique* afin qu'elle puisse se porter candidate à l'élection territoriale à venir.

Le congé de Mme Vallillee commencera le 2 septembre 2019 et se terminera à 17 h le 1er octobre 2019.

Si Mme Vallillee est élue à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, il cessera d'être un employé du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.



LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

M. Donald Hendrick a reçu l'approbation pour prendre congé de son poste d'agent de transport routier de niveau III au sein du ministère de l'Infrastructure à Inuvik.

Ce congé a été approuvé en vertu de l'article 34 de la *Loi sur la fonction publique* afin qu'il puisse se porter candidat à l'élection territoriale à venir.

Le congé de M. Hendrick commencera le 5 septembre 2019 et se terminera à 17 h le 1er octobre 2019.

Si M. Hendrick est élu à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, il cessera d'être un employé du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.



LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

Mme Holly Campbell a reçu l'approbation pour prendre congé de son poste d'agente de développement économique au sein du ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement à Inuvik.

Ce congé a été approuvé en vertu de l'article 34 de la *Loi sur la fonction publique* afin qu'elle puisse se porter candidate à l'élection territoriale à venir.

Le congé de Mme Campbell commencera le 6 septembre 2019 et se terminera à 17 h le 1er octobre 2019.

Si Mme Campbell est élue à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, elle cessera d'être une employée du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.



LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

M. Hugh Graham a reçu l'approbation pour prendre congé de son poste de gestionnaire principal des baux commerciaux au sein du ministère de l'Infrastructure à Yellowknife.

Ce congé a été approuvé en vertu de l'article 34 de la *Loi sur la fonction publique* afin qu'il puisse se porter candidat à l'élection territoriale à venir.

Le congé de M. Graham commencera le 2 septembre 2019 et se terminera à 17 h le 2 octobre 2019.

Si M. Graham est élu à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, il cessera d'être un employé du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.



LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

Mme Sheila Nasogaluak a reçu l'approbation pour prendre congé de son poste de gestionnaire des opérations régionales au sein du Ministère de l'Exécutif et des Affaires autochtones à Inuvik.

Ce congé a été approuvé en vertu de l'article 34 de la *Loi sur la fonction publique* afin qu'elle puisse se porter candidate à l'élection territoriale à venir.

Le congé de Mme Nasogaluak commencera le 2 septembre 2019 et se terminera à 17 h le 4 octobre 2019.

Si Mme Nasogaluak est élue à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, elle cessera d'être une employée du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.



Crédit photo : Batiste Foisy

Les Tremblay-McCreesh viennent tester leur modèle fabriqué en famille à l'occasion de la course de microbateaux Old Town Pound Sailor Regatta *qui s'est tenue dans le vieux Yellowknife, le 31 aout. « Il s'appelle "Zozo le bateau" », affirme le jeune Riel.*

LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

M. Michael Drake a reçu l'approbation pour prendre congé de son poste de surintendant régional au sein du ministère des Affaires municipales et communautaires à Fort Simpson.

Ce congé a été approuvé en vertu de l'article 34 de la *Loi sur la fonction publique* afin qu'il puisse se porter candidat à l'élection territoriale à venir.

Le congé de M. Drake commencera le 26 aout 2019 et se terminera à 17 h le 30 septembre 2019.

Si M. Drake est élu à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, il cessera d'être un employé du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.



LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

Mme Cherish Winsor a reçu l'approbation pour prendre congé de son poste de conseillère principale en communications au sein du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation à Yellowknife.

Ce congé a été approuvé en vertu de l'article 34 de la *Loi sur la fonction publique* afin qu'elle puisse se porter candidate à l'élection territoriale à venir.

Le congé de Mme Winsor commencera le 2 septembre 2019 et se terminera à 17 h le 2 octobre 2019. Si Mme Winsor est élue à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, elle cessera d'être une employée du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.



LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

M. Eugene Rees a reçu l'approbation pour prendre congé de son poste d'agent de développement économique au sein du ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement à Inuvik.

Ce congé a été approuvé en vertu de l'article 34 de la *Loi sur la fonction publique* afin qu'il puisse se porter candidat à l'élection territoriale à venir.

Le congé de M. Rees commencera le 6 septembre 2019 et se terminera à 17 h le 1er octobre 2019.

Si M. Rees est élu à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, il cessera d'être un employé du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.



LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

Mme Sallie Ross a reçu l'approbation pour prendre congé de son poste de gestionnaire régionale de la sécurité du revenu au sein du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation à Inuvik.

Ce congé a été approuvé en vertu de l'article 34 de la *Loi sur la fonction publique* afin qu'elle puisse se porter candidate à l'élection territoriale à venir.

Le congé de Mme Ross commencera le 3 septembre 2019 et se terminera à 17 h le 3 octobre 2019.

Si Mme Ross est élue à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, elle cessera d'être une employée du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.



Médias communautaires

Batiste Foisy à la matinale

L'émission du matin veut refléter les préoccupations de l'auditoire.

Crédit photo : Vincent Desforges

Denis Lord

Après quelques années d'absence, la radio francophone des Territoires du Nord-Ouest, Radio Taïga propose de nouveau une émission matinale en semaine, de 6 h 30 à 8 h 30, animée par Batiste Foisy.

Batiste Foisy est une figure bien connue à Yellowknife, autant du côté anglophone que francophone. Établi aux TNO depuis une quinzaine années, M. Foisy a, au fil des ans, occupé différentes fonctions dans les organismes francophones, étant notamment journaliste à *L'Aquilon* et directeur de programmation à Radio Taïga, où il a d'ailleurs animé la matinale *Yellow de bonne heure* de 2014 à 2015.

La matinale de Radio Taïga, *Bonjour, là !*, débutera le vendredi 13 septembre et sera composée d'actualités, de chroniques, de la météo, d'entrevues, d'une revue de presse et bien sûr, de musique. Dans l'une comme dans l'autre, le mot d'ordre est la proximité avec l'auditoire.

« Je veux être près des gens, de leurs préoccupations, souligne l'animateur, et je veux que leurs réalités soient reflétées. »

Il en donne pour exemple la météo, où il ne manquera pas de mettre l'accent sur les prévisions d'aurores boréales, de préciser la force du vent pour les habitants des maisons-bateaux qui doivent naviguer vers la terre ferme.

Même volonté d'écoute pour ce qui est de la part musicale de *Bonjour, là !*

« Je suis tombé sur un auditeur qui m'a demandé de mettre du Marjo, je vais en mettre », dit Batiste Foisy, précisant qu'il y a peu de requêtes auxquelles il ne puisse accéder.

Il se dit ouvert à faire jouer quotidiennement les demandes spéciales de l'auditoire. Autrement, la prédominance sera accordée à la musique francophone, avec « un bon dosage de vieux classiques » et une vitrine hebdomadaire pour un artiste francophone.

Bonjour, là ! entend bien sûr prêter l'oreille et le micro aux artistes locaux, quelle que soit leur langue. M. Foisy se dit adepte de la rétroaction et adaptera l'émission aux commentaires reçus.

La première

La première de *Bonjour, là !*, le 13 septembre, sera pour l'essentiel consacrée à la présentation de la nouvelle programmation de Radio Taïga, alors que Batiste Foisy recevra celui qui la dirige, Nicolas Servel.

Le lundi suivant, le 16, la matinale prendra une forme plus régulière et fera la part belle aux élections ténoises et fédérales. Le mot passion, banalisé par un usage intempestif, ne décrit que faiblement la relation qu'entretient l'animateur pour la politique.

C'est d'ailleurs la possibilité de pouvoir analyser et commenter ce domaine, et de surcroit dans un média qui l'affectionne, qui l'a poussé à revenir avec enthousiasme Yellowknife, après un exil de deux ans.

« Je vais aller voir les candidats sur le terrain et ramener des bribes d'entretiens », promet ce fin connaisseur des processus parlementaires, des stratégies politiques et des candidats en lice.

Équipe

Batiste Foisy travaille actuellement à rallier une équipe de chroniqueurs. Il est d'or et déjà assuré que Mario De Ciccio, d'Ici Grand Nord, en fera partie, et des chroniqueurs littéraire et linguistique devraient bientôt confirmer leur présence. Il cherche, entre autres, des personnes pour parler de sport et de cinéma.

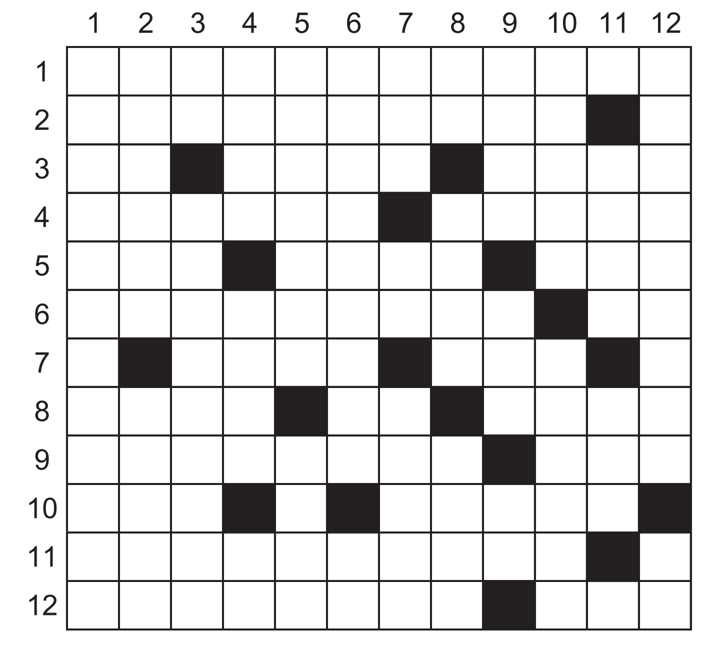
« Les portes sont ouvertes, comme dans la culture de Radio Taïga », lance M. Foisy en guise d'invitation à ceux et celles tentés par une collaboration, quel que soit leur domaine de prédilection.

Batiste Foisy possède un sens de l'humour que d'aucuns peuvent trouver grinçant et il l'utilisera pour donner plus de relief à son émission.

« Oui, dit-il, il y aura de l'information sérieuse, on sera rigoureux. Mais ma rigueur sera tempérée par ma joie de vivre et mon humour. C'est encore Batiste ! Le singe est rendu trop vieux pour désapprendre à faire des grimaces. Les gens sauront départager. »

MOTS CROISÉS

N° 619



HORIZONTALEMENT
1. Qui tend à porter atteinte à la réputation.
2. Engagement.
3. Cérium – Cérémonie – Désigne la chose la plus proche.
4. Tourmentée – Ensemencement.
5. À travers – Remarque – Aride.
6. Plantation d'oliviers – Article.
7. Longue étoffe drapée – Dévêtus.
8. Amoncellement – Règle – Principe vital.
9. D'une manière stupide – Salve.
10. Pronom personnel – Dégel.
11. Bévue.
12. Chemins étroits – Souverain.

VERTICALEMENT
1. Cabriolets.
2. Raboteux – Bande.
3. Francium – Production des couleurs de l'arc-en-ciel.
4. Robuste – Urne – Vieux do.
5. Céder – Époux.
6. Fragment de corps céleste – Cube.
7. Esprit – La tienne – Lieu destiné aux supplices des damnés.
8. Tellure – Poitrine – Qui est tordu.
9. Mesure de poids – Obtenus – Nickel.
10. Objets – Chien d'arrêt anglais.
11. Firmament – Existence.
12. Retirer les organes – À moitié.

RÉPONSE DU N° 619

I	O	R	■	S	R	E	I	T	N	E	S
M	■	E	I	R	E	D	R	U	O	T	E
■	E	T	N	O	F	■	A	■	I	U	L
R	I	T	■	T	N	E	M	E	T	E	B
E	V	E	S	■	E	T	■	S	A	M	A
R	■	S	U	N	■	I	R	A	S	■	T
E	L	■	E	I	A	R	E	V	I	L	O
C	E	S	■	E	T	O	N	■	R	A	P
S	I	M	E	S	■	E	E	T	I	G	A
I	C	E	C	■	E	T	I	R	■	E	C
V	■	T	N	E	M	E	L	O	R	N	E
E	R	I	O	T	A	M	A	F	F	I	D

Horoscope

SEMAINE DU 8 AU 14 SEPTEMBRE 2019

Signes chanceux de la semaine : Bélier, Taureau et Gémeaux

BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Les foules, les obligations et le stress domineront une bonne partie de la semaine et vous devrez prendre le temps de vous reposer, autrement votre santé vous enverra quelques signes pour vous ralentir. Un peu de ressourcement vous fera du bien.

TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Même si vous avez un horaire contraignant et de nombreuses responsabilités professionnelles et familiales, prenez le temps de décrocher en rendant visite à de bons amis que vous avez négligés dernièrement. Les cinq à sept avec les collègues seront fort agréables.



GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Si votre couple a dernièrement été négligé en raison d'une surcharge de travail, vous songerez à entreprendre un beau voyage en amoureux, histoire de renouer avec vos sentiments mutuels. Un conflit familial trouvera enfin une solution définitive.



CANCER (22 juin - 23 juillet)
Il y aura pas mal d'émotions dans l'air! Il pourrait s'agir d'une situation qui saura vous émouvoir grandement, notamment un accomplissement de la part d'un de vos enfants, ne serait-ce que ses premiers pas ou l'obtention de son diplôme ou d'un premier emploi, par exemple.



LION (24 juillet - 23 aout)
Vous pèserez le pour et le contre avant de prendre une décision. Même si vous détenez toute l'information nécessaire, c'est votre intuition qui aura la meilleure des solutions. Célibataire depuis longtemps, vous pourriez recevoir une demande en mariage.



VIERGE (24 aout - 23 septembre)
Beaucoup de boulot en perspective et bien des détails à gérer. Vous devriez également conclure une entente ou régler un litige qui vous demandera un grand sens du leadership. Ce sera également une situation des plus profitables dont vous serez passablement fier.

BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Vous aurez fortement besoin de vous mettre sur votre trente-six. Vous prendrez le temps de vous gâter, de refaire votre garde-robe ou même votre look. Vous vous mettrez en valeur d'une manière ou d'une autre et vous attirerez l'attention grâce à votre charisme.



SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Vous consacrerez pas mal de temps à la famille ou à votre maison. Vous pourriez aussi vous investir avec des amis dans une activité régulière qui sera des plus plaisantes afin de vivre un certain lâcher-prise. La négociation pourrait s'avérer longue avec certaines personnes.



SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Vous n'aurez pas la langue dans votre poche, même si parfois vos propos risquent d'être mal compris. Par la suite, vous devrez inévitablement prêcher par l'exemple pour que l'on vous comprenne plus clairement. L'affection fait partie d'une vie de couple saine et équilibrée.



CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Quelques dépenses imprévues surviendront subitement. Heureusement, vous serez très habile pour négocier un prêt avec votre banque afin d'éviter de devoir vous serrer la ceinture. Parfois, il faut tirer la couverture de son côté pour obtenir certaines faveurs.



VERSEAU (21 janvier - 18 février)
L'action sera au rendez-vous et vous accomplirez un exploit dont on entendra parler amplement. Un membre de la famille aura besoin de votre soutien et de votre disponibilité. Une augmentation de salaire vous attend à la suite d'un grand ménage dans l'entreprise.



POISSONS (19 février - 20 mars)
Une petite réflexion s'imposera avant de mettre en marche n'importe quel projet. Vous n'aurez pas tendance à consulter qui que ce soit, même si vos décisions impliquent d'autres personnes. L'esprit d'équipe doit se développer davantage, même dans votre couple.